

Réunion du 25 mai 2023

Procès-verbal N° 36

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. JC. PIBOIN, L. ERAY, M. PINGUET, G. MARTIN

Excusés : Mme P. BEAURENAUD,

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement page 130 de l'annuaire du District 2022/2023. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – MATCHS NON-JOUÉS

RAS

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

DEPARTEMENTAL 2 poule B

CHATEAU ARLEUF 1 / LUZY MILLAY 1 – match n° 50258.2 du 28 mai 2023

Accord des deux clubs pour avancer la rencontre au 27 mai à 20h.

La Commission refuse cette demande puisque CHATEAU ARLEUF 1 peut prétendre à une accession au niveau supérieur (les deux dernières journées devant se jouer à la même heure, sauf contraintes liées aux horaires de matchs des équipes supérieures).

DEPARTEMENTAL 2 poule A

POUGUES 2 / CLAMECY 2 – match n° 50190.2 du 28 mai 2023

Accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 12h au lieu de 13h.

Accord de la Commission (cette rencontre ne présente pas d'enjeu pour les accessions et rétrogradations).

Compte-tenu des classements actuels et des enjeux des rencontres ci-dessous pour les accessions et rétrogradations, nous vous informons que **la Commission des Compétitions Séniors a décidé de changer les horaires des rencontres suivantes :**

- 28/05/2023 D2 ST PERE 1 / COSNOIS 1 -> **rencontre fixée à 13h**
- 28/05/2023 D3 ST PERE 2 / GUERIGNY URZY 2 -> **rencontre fixée à 15h**

DEPARTEMENTAL 2 poule A

CLAMECY 2 / VAUZELLES 3 – match n° 50135.2 du 4 juin 2023

Accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 11h au lieu de 13h.

Accord de la Commission (cette rencontre ne présente pas d'enjeu pour les accessions et rétrogradations).

DEPARTEMENTAL 1 SPORT COMM

COULANGES 1 / COSNE 3 – match n°50071.2 du 4 juin 2023

Accord des deux clubs pour jouer la rencontre sur le terrain Raymond Dufour à Coulanges (en lieu et place de Magny Cours)

Accord de la Commission.

3 – FORFAIT

DEPARTEMENTAL 4 POULE B

OLYMPIQUE ST MARTIN 1 / COSSAYE 2 – match n° 51389.2 du 28 mai 2023

Forfait déclaré de COSSAYE 2.

Amende 90€ (forfait pendant les trois dernières journées).

4 – COURRIEL

De Monsieur BOUJLILAT Hicham, arbitre.

La Commission s'associe à l'arbitre de la rencontre pour souhaiter un prompt rétablissement à M. OUSSENI, joueur de GUERIGNY.

5 – DOSSIER TRANSMIS

RAS

6 – CALENDRIER GENERAL SENIORS : MODIFICATIONS

RAS

7 – COUPES DÉPARTEMENTALES

Les finales se joueront sur le Stade Des Ateliers à Varennes Vauzelles.

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Finale : 17 juin 2023 19H00

RC NEVERS CHALLUY SERMOISE R3 / COSNE N3

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

Finale : 17 juin 2023 15H30

COULANGES D1 / POUQUES D1

COUPE DE L'AMITIE

Finale : 17 juin 2023 10H15

E. CORANCY CHATEAU ARLEUF 1 / CORBIGNY D3

COUPE FÉMININE

1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023

1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023

Les rencontres :

COULANGES 1 / COSNE 1

FC NEVERS 2 / SNID 1

Finale : 17 juin 2023 13H00

FC NEVERS 2 ou SNID 1 - COULANGES 1 ou COSNE 1

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – COUPE FÉMININE

Pour la saison 2022-2023, la Coupe Féminine est composée d'un total de 10 équipes.

DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023

1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023

Finale => le 17 juin 2023

PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 1ER JUIN 2023 A 17H00

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire de séance
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.